

25, Bld Besson Bey 16023 ANGOULEME
Tél. 05 45 38 60 60 – Fax : 05 45 38 60 59

**MÉDIATHÈQUE L'ALPHA : CONTRAT DE
PROJECTION PUBLIQUE DE DEUX FILMS
«WALL-E» ET «TERMINATOR »**

DGA Cohésion territoriale et appui aux
communes - L'Alpha et son réseau de
lecture

Numéro : 2024-D-033

Le **PRESIDENT** de la **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION** de **GRANDANGOULEME**,

VU, le code général des collectivités territoriales,

VU, la délibération du conseil communautaire portant délégation d'attribution au président,

VU, l'arrêté n°103 du 23 mars 2022 de Monsieur le Président subdéléguant à Monsieur Gérard DESAPHY en sa qualité de vice-président, une partie de ses attributions déléguées par la délibération sus visée,

DECIDE

Article 1^{er} – Est approuvé le contrat de projection publique non commerciale des films « Wall-e » et « Terminator » entre Swank Films Distribution France, SARL situé 3 avenue Stephen Pichon 75013 Paris et GrandAngoulême pour l'Alpha médiathèque.

Article 2 – Le contrat prévoit deux projections de films à la médiathèque l'Alpha : « Wall-E » le vendredi 1^{er} mars 2024 et « Terminator » le vendredi 15 mars 2024 ainsi que la mise à disposition des supports.

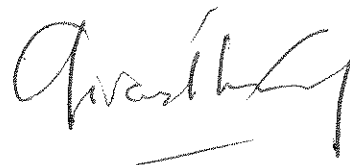
Article 3 – GrandAngoulême s'engage à verser à Swank Films Distribution France, la somme de 600 € HT détaillée comme suit :

- Projections : 540 € HT (TVA 5,5%)
- Mise à disposition des supports : 60 € HT (TVA 20%)

Article 4 – Monsieur le directeur général des services et Monsieur le trésorier municipal de la communauté d'agglomération sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution de la présente décision.

Angoulême, le 16 FEV. 2024

Pour Le Président,
Le Vice-Président,



Gérard DESAPHY

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture,
Le 16 FEV. 2024
Publié ou notifié,
Le 16 FEV. 2024